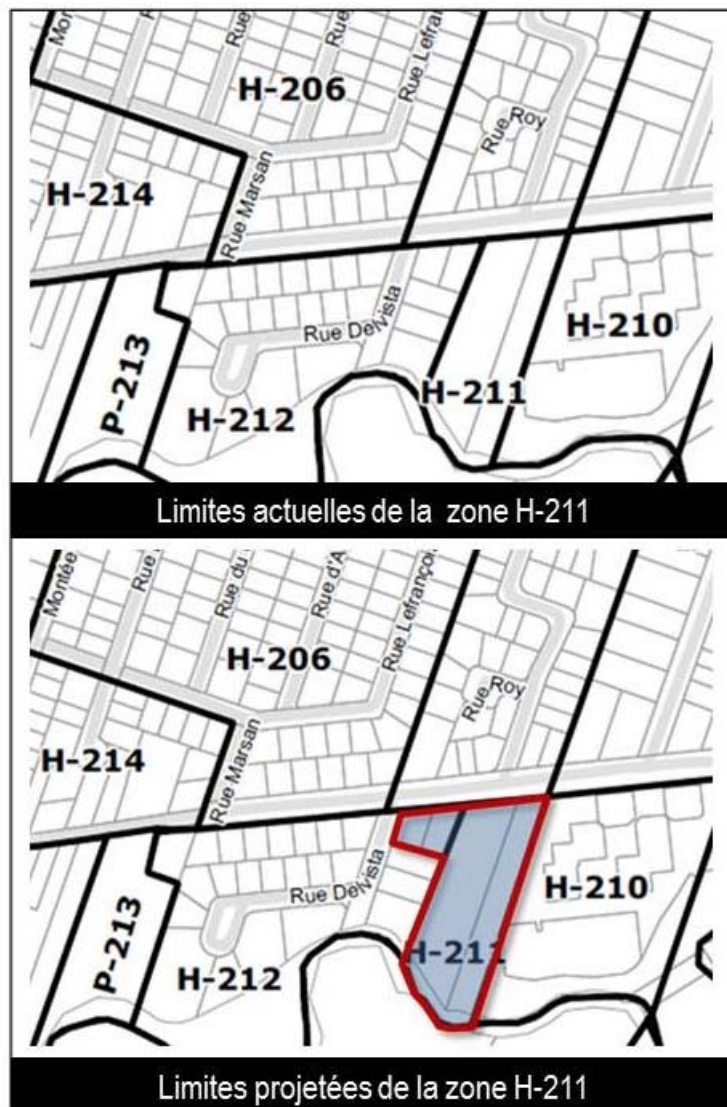


AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-23
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 13 novembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 901-23 intitulé : *Règlement modifiant le règlement de zonage n° 901 de manière à autoriser les classes d'usages unifamiliale (H-01), bifamiliale et trifamiliale (H-02), et multifamiliale (4 à 8 logements) (H-03) et les projets intégrés dans la zone H-211.*
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 11 décembre 2018 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement vise à modifier la grille des usages et des normes de la zone H-211.

Les limites de la zone H-211 actuelle et projetée en vertu du projet de règlement n° 901-18 sont illustrées sur les plans ci-dessous :



Une description détaillée de la zone peut être obtenue au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement n° 901-23 peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 19 novembre 2018.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier